

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2003)
Heft: 163-164

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants de

Affaires étrangères

■ Par 127 voix pour, 4 contre (États-Unis, Nigeria, Palau, îles Marshall) et 42 abstentions, l'Assemblée générale de l'ONU a approuvé un protocole qui instaure un système de visites dans tous les lieux de détention par un comité international d'experts. Le texte, qui concerne les prisons mais aussi les commissariats et les hôpitaux psychiatriques, complète la convention onusienne contre la torture adoptée en 1984. C'est un véritable succès diplomatique pour la Suisse qui, avec le Costa Rica, est à l'origine du texte.

CONVENTION DE L'ONU CONTRE LA TORTURE?



liniger © 2003

■ Deux ans après l'acceptation par le peuple des Bilatérales, de nouveaux pourparlers doivent commencer au printemps, pour adapter les accords conclus avec 15 partenaires à une Europe de 25 membres. Principal menu des discussions : la libre circulation des personnes. À terme, la Suisse devra ouvrir ses frontières aux Baltes, Polonais, Tchèques... Pour le Conseil fédéral, cette adaptation est "naturelle", et avec 75 millions de consommateurs supplémentaires, l'économie

helvétique a une carte à jouer. Le Conseil fédéral ne craint pas une immigration massive de ressortissants d'Europe de l'Est. Reste à connaître le montant de la facture qui sera présentée par l'Union européenne.

■ La Suisse, par l'intermédiaire de Ruth Metzler, a signé avec le Sénégal un accord de transit pour les requérants d'asile déboutés par la Suisse. Le texte prévoit le renvoi au Sénégal des requérants déboutés présumés venir d'Afrique de l'Ouest mais dont l'origine est douteuse. Les fonctionnaires helvétiques auront

72 heures au maximum pour confirmer leur nationalité avec l'aide des représentations ouest-africaines au Sénégal. En cas d'échec, les requérants déboutés seront ramenés en Suisse.

■ Quatre militaires français ont mené une inspection de l'armée suisse dans le cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). L'inspection a eu lieu dans le secteur Le Noirmont-Laufenburg-Altdorf-Kandersteg.

■ Les deux Suisses incarcérés pour trafic de drogue au Guatemala, Nicola Hänggi et Silvio Giovanoli, seront libérés cet été pour bonne conduite. Ils ont reçu les documents juridiques nécessaires pour une libération anticipée.

Comptes bloqués

■ La Suisse a bloqué plusieurs comptes dans le cadre

d'une enquête sur un trafic international de coltan, un minéral utilisé dans la fabrication des téléphones portables. Les sommes bloquées représenteraient plus de 13 millions de dollars.

Apartheid

■ L'enquête administrative commandée en 2001 au professeur de droit Rainer Schweizer sur les relations entre les services secrets helvétiques et le régime sud-africain du temps de l'apartheid a été rendue publique. Ses conclusions : la Suisse n'a pas collaboré activement aux crimes contre l'humanité du régime de l'apartheid mais certains membres des services secrets suisses "affichaient une sympathie prononcée pour les idées politiques des officiers et des politiciens sud-africains". Mis notamment en cause, Peter Regli, chef du Groupe des renseignements de l'armée, a été mis en retraite anticipée en mars 2000.

Économie

■ Le Gouvernement éthiopien a proposé 1,6 million de dollars d'indemnisation à

Nestlé pour une expropriation remontant à 1975, une somme que la multinationale suisse affectera à la lutte contre la faim en Éthiopie.

■ L'agence de communication genevoise Simko a gagné une médaille de bronze au Festival mondial de la publicité francophone, à Beyrouth, au Liban. Elle a été récompensée pour sa campagne TV "Les Chouettes" réalisée pour le compte de la bière Cardinal.

■ Ringier lance un magazine masculin romand. Deux éditions devraient sortir cette année. Tiré à 80 000 exemplaires, *Type* sera disponible en kiosque et offert aux abonnés de *L'Hebdo* et *d'Edelweiss*.

■ L'essence coûte deux centimes de plus. Le litre de sans-plomb 95 coûte désormais 1,30 franc en moyenne, le sans-plomb 98 est à 1,36 franc, et le diesel à 1,35 franc.

■ Le procureur général de l'État de New York a condamné les principales firmes d'investissement de Wall Street à verser 1,4 milliard de dollars d'amende pour avoir trompé les petits investis-



liniger © 2003

l'actualité suisse

seurs avec des analyses biaisées. Parmi les dix établissements concernés, le Crédit Suisse First Boston (CSFB), banque d'affaires du Crédit Suisse Group (CSG), devra payer 200 millions de dollars, et l'UBS Warburg 80 millions.

■ La Suisse va dégager en 2002 un excédent commercial record. Sur les onze premiers mois de l'année, il atteint déjà 6,44 milliards de francs, un niveau jamais atteint jusque-là.

■ ABB a conclu un contrat de plus de 285 millions de francs en Chine. Le groupe technologique livrera un nouveau complexe pétrochimique à la société Shanghai SECCO Petrochemical Company.

Statistiques

■ Mauvaise au niveau boursier, l'année 2002 a en revanche été favorable aux assureurs sur le plan des dommages. Les coûts entraînés par les catastrophes naturelles et techniques dans le monde n'ont pas dépassé 12 milliards de dollars (17,2 milliards de francs).

■ Le nombre des détenus continue de diminuer en Suisse. Le 4 septembre 2002, jour de relevé pour la statistique sur la privation de liberté, 4987 personnes étaient détenues, contre 5160 au 21 mars 2001, et 5727 au 22 mars 2000. Plus de la moitié d'entre elles (51,5 %) se trouvaient en exécution de peine. Ce pourcentage est en baisse en raison notamment du succès grandissant du travail d'intérêt général.

■ Expo 02 aura été bénéfique pour l'hôtellerie de la région des Trois-Lacs. Les statistiques d'octobre confirment le succès de l'été. Près de 270 000 nuitées ont été vendues durant le mois, soit

une hausse de 21 % par rapport à octobre 2001. Au niveau national, les nuitées ont subi un recul de 1,5 % durant la même période.

■ L'inflation en Suisse a atteint en 2002 son plus bas niveau depuis quatre ans, avec des prix qui ont augmenté de 0,6 % en moyenne. Cette année, la principale incertitude réside dans la durée d'un choc pétrolier temporaire issu d'un conflit militaire en Irak.

Agriculture

■ Deux nouveaux cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ont été enregistrés à la fin de l'année dernière en Suisse, dans les cantons de Saint-Gall et de Bâle-Campagne. Le premier cas a été découvert dans le cadre du programme national de surveillance, le second à la suite d'un test volontaire pratiqué par l'abattoir.

Transports

■ Durant les trois dernières saisons, le TGV des Neiges a transporté respectivement 6928 personnes, puis 10 506 (hiver 2000-2001) et enfin 12 848 la saison dernière au pied des stations vaudoises et valaisannes. Désormais rebaptisé Lyria, le TGV des Neiges relie cinq fois par semaine Paris aux stations d'hiver vaudoises et valaisannes en un peu plus de 5 heures. Il dessert les gares de Lausanne, Montreux, Aigle, Bex, ainsi que Sion, Sierre, Viège et Brigue. Rappelons que dans le canton de Vaud, un hôte sur huit est Français. Quelque 310 000 nuitées sont ainsi réalisées annuellement avec ces touristes.

Société

■ La " formule magique " dictant la composition du Conseil fédéral réunit toujours une

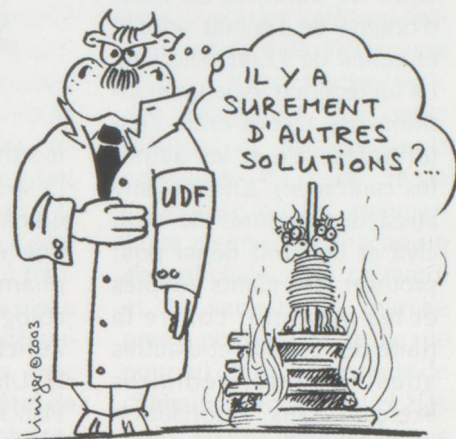
majorité d'adeptes. Selon un sondage de *Coopzeitung*, 51 % des Suisses souhaitent maintenir deux socialistes, deux démocrates-chrétiens, deux radicaux et un UDC au gouvernement.

■ Les évêques suisses ne veulent pas esquiver le problème des abus sexuels au sein de l'Église. Ils ont présenté à Berne une directive à l'intention des diocèses qui présente les mesures de prévention à appliquer dans la formation des prêtres. Le document édicte aussi les mesures concrètes à prendre en cas d'abus sexuels avérés, pour protéger les victimes, les aider et les informer de leurs droits. En cas d'abus sexuels, une procédure ecclésiastique sera ouverte, pour empêcher toute récidive. Si la culpabilité est démontrée, le prêtre se verra retirer son ministère. Les évêques en informeront les autres diocèses, veilleront à ce que les victimes soient reconnues et aidées sous

l'angle pastoral, médical et financier. L'Église assumera par exemple les frais de psychothérapie.

■ Le Conseil fédéral veut

RECONNAISSANCE DES COUPLES HOMO SUISSES!



permettre aux couples homosexuels de se faire enregistrer par un officier d'état civil dans toute la Suisse, comme cela se fait déjà à Genève et à Zurich. Le projet de " Pacs helvétique " présenté à Berne ne prévoit toutefois pas le droit d'adopter des enfants ni celui de recourir à la procréation médicalement assistée. Le projet, qui doit maintenant

être soumis au Parlement, vise à donner aux homosexuels des droits égaux à ceux des couples mariés dans le domaine du droit successoral, du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle. Opposée à toute forme de reconnaissance des couples homosexuels, l'Union démocratique fédérale se pré-

ET SI JE PAYE LE PSY, JE SERAI ABSOUS ? ...



▷ pare à lancer un référendum.

■ Le gouvernement veut mieux protéger les enfants adoptés. Il a modifié des ordonnances pour permettre l'application de la Convention de La Haye sur l'adoption internationale, qui prévoit une étroite collaboration entre les autorités de l'État d'origine de l'enfant adopté et celles de l'État d'accueil. La loi fédérale règle la répartition des tâches entre l'autorité fédérale et les autorités cantonales. Elle instaure aussi des mesures de droit civil et de droit pénal pour protéger les enfants adoptés et les prémunir contre la traite des enfants et d'autres abus. Les intermédiaires exerçant sans autorisation pourront se voir infliger une amende de 5000 francs au maximum.

■ Alexandre a détrôné David en 2001 au hit-parade des prénoms les plus fréquemment choisis en Suisse romande. Léa conserve sa première place. Les parents continuent en outre d'apprécier Thomas, Nicolas, Maxime chez les garçons, ainsi que Laura, Chloé et Julie chez les filles. En Suisse alémanique, les parents continuent de préférer le prénom féminin Laura depuis 1995. Sarah et Michelle arrivent ensuite. Chez les garçons, Luca confirme sa percée de 1997. Suivent Simon et Joel. En Suisse italienne, Matteo et Giulia ont ravi la première place du podium à Luca et Sara, alors que Gian et Selina arrivent en tête du hit-parade romanche.

Sciences

■ Ce qu'on supposait depuis longtemps est désormais prouvé : l'utilisation des téléphones portables ne reste pas sans retombées pour le cerveau. Son activité est

modifiée pendant et après l'exposition aux ondes électromagnétiques, selon une étude de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie de l'Université de Zurich.

■ L'Institut allemand Max-Planck a remis le 11 décembre des prix à 12 scientifiques, dont un chercheur de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Professeur à l'EPFZ, Frederik van Gusteren a développé un programme pour étudier le comportement des molécules dans différentes solutions.

Nature

■ L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) a présenté un programme de sauvetage du grand tétras, un grand coq de bruyère peuplant les forêts de moyenne montagne menacé d'extinction (il ne resterait plus que 1 000 individus présents en Suisse), en raison de forêts trop denses, de la monoculture d'épicéas et de la multiplication des dérangements. La société des loisirs contribue fortement à déranger la faune sauvage. Le projet veut ainsi limiter, sur les aires de reproduction du grand tétras, les activités comme le parapente ou le vélo de montagne. Des essais de protection menés dans le canton de Vaud ont montré que le

grand tétras se remet à habiter les endroits où la forêt a été aérée et où la diversité biologique a été favorisée.

■ La Station ornithologique de Sempach se lance sur les traces des oiseaux migrants au Sahara. Les chercheurs souhaitent percer les secrets de ces volatiles qui traversent deux fois par an 2000 km de désert. Pour cette première scientifique, 50 tonnes de matériel de recherche ont été envoyées dans le désert. Les biologistes analysent le rôle de la rare végétation concentrée dans les oasis et des insectes pour établir le régime alimentaire des migrants. Ils cherchent à savoir si les oiseaux font des étapes intermédiaires ou s'ils traversent le Sahara sans escale.

■ Pour la première fois l'été dernier, une louve venant d'Italie s'est établie dans la région du Simplon (VS). Les analyses de crottes réalisées par un laboratoire de l'Université de Lausanne ont permis d'attester la présence d'une femelle, la première depuis l'éradication de l'espèce en Suisse au siècle dernier. Les loups identifiés

récemment en Suisse étaient tous des mâles. D'après les observations faites lors de la colonisation naturelle de nouveaux territoires, en France notamment, les jeunes femelles ne migrent qu'après l'arrivée des mâles pionniers.

Événements culturels

■ Les Champignac, qui récompensent les propos involontairement comiques, ont été décernés. Cette année, le Champignac d'or revient à Christiane Brunner, la présidente du parti socialiste pour ces propos : " Je crois que le parti socialiste est un parti de gauche, qu'il doit pratiquer une politique de gauche, et c'est ce qui le distingue des autres partis bourgeois ". Nelly Wenger reçoit le Champignac d'argent pour cette sortie : " Expo 02 donne à voir et offre aussi un point de vue. Ma position de directrice me permet d'être une observatrice dont l'observatoire est constitué par l'objet même de ma vision ".

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET

N.B. Les francs mentionnés sont des francs suisses.

NELLY WENGER S'EST SURPASSÉE POUR EXPO'02 !

